



Enregistrement d'un mariage mixte

Par **diammoh**, le **01/05/2008** à **19:17**

Bonjour,

Ma question est sur un cas d'un mariage mixte, célébré et enregistré en France (entre une personne de nationalité française et un ressortissant autre que l'UE). Est-t-il nécessaire d'enregistrer le mariage auprès de pays de conjoint étranger aussi? Si oui, faut-il le faire de suite?

Merci